

Bureau des relations avec les collectivités
territoriales

AVIS D'ENQUETE PUBLIQUE

Enquête publique unique préalable à la déclaration d'utilité publique et parcellaire relative au projet d'acquisition de terrains nécessaires à la mise en œuvre du nouveau programme national de rénovation urbaine (NPNRU) du quartier Pont de Pierre à Maubeuge

Par arrêté du **05 MARS 2024**, le préfet du Nord a prescrit une enquête publique unique préalable à la déclaration d'utilité publique et parcellaire relative au projet d'acquisition de terrains nécessaires à la mise en œuvre du nouveau programme national de rénovation urbaine (NPNRU) du quartier Pont de Pierre à Maubeuge.

Le projet prévoit de désenclaver le quartier Pont-de-Pierre composé de deux entités « les Présidents » et « les Ecrivains » en le reconnectant aux axes majeurs et de renouveler l'offre de logement par la mise en avant de la mixité sociale.

L'enquête se déroulera pendant 16 jours consécutifs du lundi 18 mars 2024 au mardi 2 avril 2024 inclus à la mairie annexe des Présidents, sise avenue de la République à Maubeuge, en application des dispositions du code de l'expropriation pour cause d'utilité publique et du code de l'urbanisme.

Le public pourra prendre connaissance des caractéristiques du projet et éventuellement consigner ses observations et propositions sur les registres d'enquête ouverts à cet effet, pendant toute la durée de l'enquête, aux jours et heures habituels d'ouverture de la mairie annexe des Présidents à Maubeuge.

Les observations et propositions pourront également être adressées, pendant toute la durée de l'enquête :

- par écrit au commissaire enquêteur en mairie de Maubeuge, lequel les visera et les annexera au registre d'enquête ;
- ou par courriel à l'adresse électronique suivante : pref-avesnes-enquetespubliques@nord.gouv.fr et seront annexées au registre d'enquête.

Le dossier sera par ailleurs accessible sur le site internet de la ville de Maubeuge (<https://ville-maubeuge.fr>) ainsi que sur celui de la communauté d'agglomération Maubeuge – Val de Sambre (<https://agglo-maubeugevaldesambre.fr>)

Monsieur Guy LALIN, directeur des services techniques d'une commune, en retraite, est désigné en qualité de commissaire enquêteur.

Il se tiendra à la disposition du public à la mairie annexe des Présidents, sise avenue de la République à Maubeuge, aux jours et heures ci-dessous :

- le lundi 18 mars 2024 de 14h à 17 h
- le mardi 26 mars 2024 de 9h à 12h
- le mardi 2 avril 2024 de 14h à 17h

Il remettra son rapport et ses conclusions dans les trente jours qui suivront la clôture de l'enquête.

Copies du rapport et des conclusions du commissaire enquêteur seront adressées par le préfet du Nord à la directrice générale de la société NordSEM et au maire de Maubeuge.

Ces documents seront tenus à la disposition du public dans les locaux de la société NordSEM, de la mairie de Maubeuge et de la sous-préfecture d'Avesnes-sur-Helpe pendant un an à compter de la clôture de l'enquête.

Les personnes intéressées, autres que le propriétaire, l'usufruitier, le fermier, le locataire, ceux qui ont des droits d'emphytéose ou d'usage et ceux qui peuvent réclamer des servitudes, sont tenues de se faire connaître à l'expropriant dans un délai d'un mois, à défaut de quoi elles seront déchues de tous droits à l'indemnité (articles L311-1 à L311-3 et R311-3 du code de l'expropriation).

Fait à Avesnes-sur-Helpe, le **05 MARS 2024**

Pour le préfet et par délégation,
la sous-préfète d'Avesnes-sur-Helpe

A handwritten signature in blue ink, consisting of several loops and a long horizontal stroke extending to the right.

Hélène DEMOLOMBE-TOBIE